

2S Conseil

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000.0 €

145 Rue de Noisy-le-Sec Cs 20008 93260 Les Lilas

RCS Bobigny 983805839

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 27/03/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »), ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Président de Samuel Caudroy Mavre, pour cause de démission en date du 05/01/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de nommer Sophie Caudroy, résidant 16 Rue du Calvaire 92210 Saint-Cloud, de nationalité française, né(e) le 11/12/1963 à PARIS 75015, en qualité de Président à compter du 06/01/2026.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4 - Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Samuel Caudroy Mavre, Associé,

Marie Caudroy Mavre, Associé,

La société PCMS SAS, Associée, représentée par Paul Caudroy Mavre

Samuel Caudroy Mavre, Ancien Président,

Sophie Caudroy, Nouveau Président,